

Paru dans l(es) édition(s) : informations non précisées

BELZ**Banc coquiller menacé. Pêcheurs et plaisanciers alliés****Dans son édition de dimanche, Le Télégramme évoquait ...**

Dans son édition de dimanche, Le Télégramme évoquait l'inquiétude des membres de l'ADLP (Association pour la défense du littoral et des pêcheurs) de la ria d'Étel quant à la demande d'installation de tables ostréicoles sur l'un des derniers bancs naturels de coquillages de la ria, à Manéviech à la pointe de Larmor. Depuis, la mobilisation a pris de l'ampleur, avec la réunion de toutes les associations de pêcheurs-plaisanciers du secteur (*)

et des deux fédérations, UNAN (Union nationale des associations de navigateurs) et **FNPPSF** (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France), tous vent-debout contre ce projet. Et initiateurs d'une pétition commune. «Il ne s'agit pas d'empêcher M.Le Port de travailler», expliquait Jean-Baptiste Guillas, lundi soir, en rappelant que de nombreux parcs en surélévé sont à l'abandon, voire vacants, sur

la ria. D'où la proposition qu'un de ces parcs lui soit attribué par l'administration et que le banc naturel, ainsi sauvé, puisse retrouver sa vocation première. Car il constitue une des toutes dernières nurseries sur la ria. Un envasement d'ici deux ans? Déjà, d'après les pêcheurs, il aurait souffert d'une culture de moules pourtant prohibée dans l'autorisation de 2008. «Et mettre des tables aujourd'hui signifie l'envasement d'ici deux ans». Mais, expliquaient les plaisanciers, face à la logique de préservation de la ressource s'oppose la logique d'un professionnel qui a obtenu cette concession par échange gracieux, et qui pourrait la valoriser, du fait d'une localisation favorable. Avant le 26mars Pour faire valoir leur point de vue, les plaisanciers invitent à aller déposer massivement sur les registres ouverts dans les mairies de la ria (Belz, Plouhinec, etc.), et à signer leur pétition. «Mais le temps est très court: l'enquête se termine le 3avril, et la pétition doit être ramenée pour le 26mars».

Des demandes directes ou via les maires de prolongation de l'enquête et de compléments d'information ont bien été effectuées, mais leurs chances d'aboutir sont faibles. D'où cette mobilisation. (*) APPB (Association des ports de plaisance de Bretagne), ADLP (Association pour la défense du littoral et des pêcheurs), AP4 (Association des pêcheurs à pied et plaisanciers de Plouhinec), Le Doren, APSH (Association des plaisanciers de Sainte-Hélène), APPRE (Association des pêcheurs plaisanciers du port et de la ria d'Étel), APPBE (Association des pêcheurs plaisanciers e Belz)..